



APVF

PETITES VILLES
DE FRANCE

**Association
des petites villes
de France**

42, boulevard Raspail
75007 Paris
Tél. 0145440083
www.apvf.asso.fr

M. Jean-Michel Blanquer
Ministre de l'Éducation Nationale,
de la Jeunesse et des Sports
110, rue de Grenelle
75357 Paris

Paris, le 6 janvier 2022

Le Président

Monsieur le Ministre,

Suite à la parution des nouvelles mesures sanitaires pour la rentrée scolaire, entrées en application le 3 janvier, je vous écris, au nom de l'Association des Petites Villes de France, pour vous alerter sur les difficultés rencontrées par nombre de collectivités pour la mise en œuvre de ce nouveau protocole sanitaire, lié à la gestion des cas contacts.

Autant les Maires des Petites Villes partagent, depuis le début de la pandémie, la volonté du gouvernement de maintenir les écoles ouvertes, autant ils soulignent le surcroît considérable de travail occasionné par ces dernières mesures auprès des directeurs d'école, des pharmaciens et des personnels territoriaux déjà mis à rude épreuve par la crise sanitaire. L'APVF avait d'ailleurs déjà alerté votre cabinet, avant les vacances de Noël, quant au degré de fatigue de tous les personnels.

Plusieurs éléments conjugués ont contribué à cette situation.

Il est tout d'abord regrettable que les mesures sanitaires n'aient été connues que tardivement pour une application immédiate dès le 3 janvier, et annoncées par voie de presse, et ce avant que ne soient informés les élus locaux ou les personnels territoriaux et ceux de l'éducation nationale.

Par ailleurs, l'APVF regrette l'absence de concertation pour l'élaboration de ces mesures, alors que des progrès sensibles avaient été réalisés à ce sujet depuis l'été dernier, ce qui avait permis de préparer la rentrée 2021 dans la sérénité.

La mise en œuvre difficile des mesures du 3 janvier affecte tant les parents d'élèves que les personnels.

Les parents d'élèves se tournent en effet vers les Maires, toujours en première ligne, pour faire part de leur désarroi. Il n'est pas toujours aisé de leur apporter une réponse satisfaisante du fait de la complexité de certains dispositifs en place.

Ainsi, les exigences de non-brassage des élèves semblent incantatoires dans la mesure où l'on ne peut plus pousser les murs et où les collectivités agissent en situation financière contrainte.

De façon plus générale, la multiplication de mesures sanitaires, dont certaines n'ont pas pu être mises en œuvre, affecte les personnels encadrant les enfants, en engendrant craintes et incertitudes inutiles.

L'APVF appelle par conséquent à revoir les outils de communication destinés aux collectivités et ce même pour des dispositifs qu'elle a appelés de ses vœux. Ainsi, si l'APVF salue la création d'une aide de l'Etat à l'obtention de capteurs de CO2, ce qu'elle demande instamment depuis la rentrée 2021, elle regrette le manque d'information concernant l'existence de cette subvention auprès de toutes les communes. La complexité des modalités de calcul de l'aide sont par ailleurs autant d'obstacles à l'effectivité du dispositif.

Consciente de la gravité de la situation, l'APVF comprend la difficulté à maintenir les écoles ouvertes tout en proposant un dispositif sanitaire efficace. Toutefois, la réponse à cette crise sanitaire ne saurait être formulée sans la participation des acteurs de terrain. Cela suppose de la part du gouvernement anticipation et dialogue.

L'APVF rappelle sa disponibilité pour contribuer dans le cadre d'un dialogue constructif à l'élaboration de mesures concrètes, inspirées du terrain, pour assurer l'ouverture des services scolaires et périscolaires.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à cette lettre, et saisissant cette occasion pour vous souhaiter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, je vous prie de croire, M. le Ministre, à l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Christophe BOUILLON
Président de l'APVF
Maire de Barentin